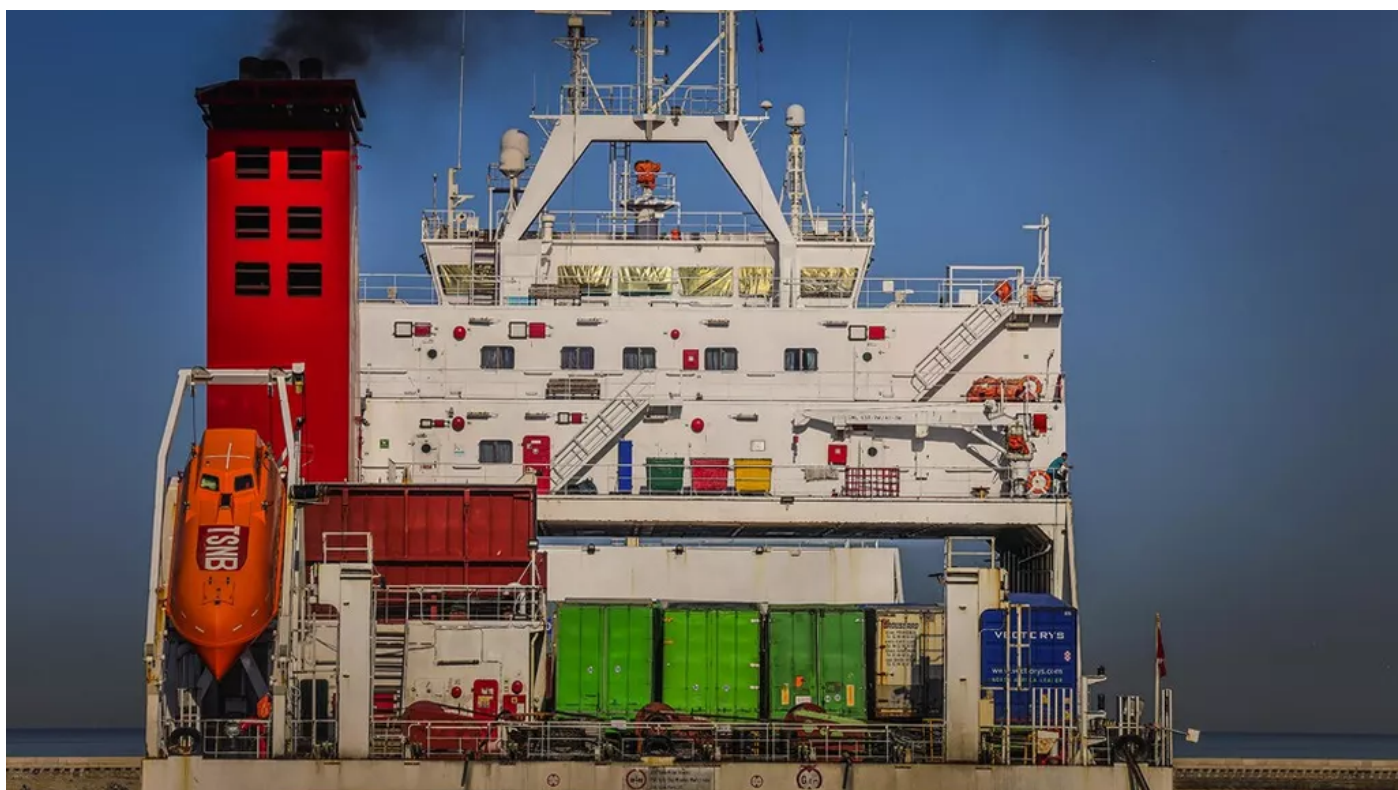


# Opinion | Sommet de Paris : l'indispensable contribution du transport maritime

Le sommet de Paris pour un nouveau pacte financier mondial est une occasion unique de corriger certaines situations injustes et de réaligner les pays du Nord et du Sud global sur une ambition commune, soulignent Pascal Saint-Amans et Laurence Tubiana. Une urgence s'impose : taxer les émissions de carbone du transport maritime.



« Le sommet de Paris peut être l'occasion de mettre fin à une situation anormale, injuste et inefficace. » (Laurent Grandguillot/REA)

Par **Laurence Tubiana** (Professeure à sciences po et directrice générale de la fondation européenne pour le climat)

Publié le 21 juin 2023 à 10:46 | Mis à jour le 21 juin 2023 à 12:21

Plus de 40 chefs d'Etat et de gouvernement **se retrouvent cette semaine à Paris** à l'invitation du président Macron pour discuter d'un nouveau pacte financier mondial pour affronter les défis vitaux auquel le monde est confronté : lutter contre l'extrême pauvreté, qui a encore progressé au cours des dernières années, et combattre la crise climatique en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Dans un contexte de fragmentation géopolitique, il y a une chance unique de pouvoir réaligner les pays dits du Nord et du Sud global sur une ambition commune à la condition de **changer de braquet sur le plan financier**.

Huit ans après l'Accord de Paris, les pays développés n'ont toujours pas réussi à mobiliser les **100 milliards de dollars annuels qu'ils avaient promis** de débloquer à compter de 2020 pour financer la transition énergétique des pays en développement. On est loin du compte quand on estime les besoins annuels à près de 2.500 milliards de dollars pour assurer cette transition énergétique et faire face aux besoins d'adaptation des pays les plus vulnérables, comme souligné avec force **par Mia Mottley, la Première ministre de la Barbade** à l'origine de l'initiative de Bridgetown.

## **Marché du carbone**

Réforme des institutions financières, à commencer par la Banque mondiale, accès à des financements moins coûteux par une extension des droits de tirage spéciaux et mobilisation des capitaux privés sont autant de leviers sur lesquels doivent s'accorder les leaders.

Sécuriser l'aide publique au développement pour les pays les plus vulnérables économiquement et à la crise climatique, faciliter la mobilisation des ressources domestiques seront également essentiels.

### **LIRE AUSSI :**

- **CHRONIQUE - Climat : pour un nouveau pacte financier entre le Nord et le Sud**
- **Accord européen sur la réduction des émissions du transport maritime**

Pour autant, malgré des progrès récents, notamment en Europe avec le renforcement du marché du carbone et la mise en place d'un mécanisme d'ajustement aux frontières,

la tarification des émissions de carbone, aussi nécessaire pour leur réduction que pour apporter de nouvelles ressources financières, reste largement hors de portée.

Aujourd'hui, selon l'OCDE, 60 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde ne font l'objet d'aucune tarification ! Les 40 % restant ont un prix moyen inférieur à 5 euros par tonne émise quand il devrait être significativement supérieur à 100 euros.

## **Situation injuste et inefficace**

S'il est très difficile politiquement de faire avancer la fiscalité du carbone, le sommet de Paris peut être l'occasion de mettre fin à une situation anormale, injuste et inefficace, en ouvrant la voie à la taxation des émissions des industries les plus polluantes, comme celles des énergies fossiles, du transport aérien ou encore du transport maritime.

L'industrie du transport maritime est, en effet, aujourd'hui presque totalement exonérée d'impôt, autant sur les profits, qui ont atteint des records l'an dernier, que sur leurs émissions de carbone, qui représentent 3 % des émissions totales mondiales, soit presque autant que le continent africain (4 % des émissions). De plus **ces navires produisent une pollution** locale dans les ports dont les habitants refusent de plus en plus d'être les victimes.

## **Fiscalité du fioul**

En parlant d'une seule voix, les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Paris peuvent changer la donne et demander à l'Organisation maritime internationale de relancer ses travaux enlisés et de s'aligner enfin avec les objectifs de l'Accord de Paris, y compris en mettant en place une fiscalité du fioul des navires de commerce.

Plus de 100 milliards d'euros pourraient être collectés annuellement et affectés, au moins en partie, au financement de la lutte contre le changement climatique dans les pays du Sud global. Cette redevance pourrait être accompagnée de mesures spécifiques pour protéger les pays les moins avancés de l'éventuel surcoût de leurs importations.

## **Responsabilités partagées**

L'Union européenne a ouvert la voie en prévoyant d'imposer la moitié des émissions du trafic maritime en provenance du reste du monde dès 2025. Le récent accord entre plus de 130 pays sur la mise en place d'un impôt minimum mondial de 15 % a démontré que

volonté politique et action collective pouvaient déboucher sur des changements concrets.

Il est temps que les industries les plus émettrices - y compris historiquement - contribuent également à financer l'action climatique, dans une logique de responsabilités partagées mais différenciées. Espérons que cette semaine, à Paris, cette nouvelle source de financement soit ajoutée à la palette des instruments nécessaires pour être à la hauteur du défi de la pauvreté et de la crise climatique.

Liste des signataires :

**Rabah Arezki**, senior fellow, Harvard Kennedy School

**Hafez Ghanem**, Paris School of Economics

**Carlos Lopes**, professeur à l'Université du Cap

**Avinash Persaud**, envoyé spécial pour le climat de Mia Mottley, Première ministre de la Barbade

**Pascal Saint-Amans**, professeur à l'université de Lausanne

**Brad Setser**, senior fellow, Conseil des relations extérieures, Washington

**Laurence Tubiana**, professeure à l'université de Lausanne

**Pascal Saint-Amans et Laurence Tubiana**